



Lyon et la soie : la naissance d'une conscience de classe (fiche n°5)

Résumé

La vie quotidienne des ouvriers de la soie s'organise essentiellement au sein d'ateliers qui sont à la fois un lieu de vie familiale et un lieu de production. Les conditions de travail des ouvriers sont dures –de 12 à 16h de travail journalier. En période de forte production, les femmes et les enfants sont mis à contribution. Par ailleurs, les ouvriers sont dépendants des commandes qui leur sont passées et ils sont les premiers à subir les à coups du marché de la soie. Au XIXe siècle, ils doivent aussi s'adapter à de nouveaux métiers à tisser qui améliorent la productivité et soulagent un peu la dureté de leur travail, sans toutefois être associés à cette amélioration de la productivité et à la croissance des marchés de la soie. Cette situation de plus en plus tendue conduit aux révoltes emblématiques de 1831 et 1834, puis 1848, qui révèlent à la fois une conscience de classe et la tension entre un modèle d'inspiration libérale qui se heurte à la doctrine colbertiste. Ces révoltes, qui témoignent de l'émergence de fortes revendications professionnelles, sont aussi le creuset du développement de libertés individuelles.

Mais dans le quartier de la Croix-Rousse, se développent aussi tout au long du XIXe siècle différentes expériences qui toutes visent à améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des ouvriers de la soie. Parmi ces expériences, on peut mentionner la mise en place d'un Conseil prud'homal pour régler les conflits internes à la profession, les expériences mutuellistes et les coopératives d'approvisionnement, enfin l'édition de journaux destinés aux ouvriers.

Sommaire

A – La vie quotidienne

- De nouveaux métiers à tisser qui modifient les conditions de travail
- La formation d'une nouvelle catégorie de travailleurs : les canuts
- L'atelier : un lieu de travail et de vie
- L'atelier permet une production polyvalente
- La figure particulière du maître tisseur
- Folklore

B – Les révoltes

- Un environnement économique qui change
- Parvenir à un accord global et non plus au cas par cas
- Une révolte qui contribue à faire émerger une conscience collective
- La contestation d'un modèle économique
- Un modèle qui se transforme lentement

C – De nombreuses expériences sociales

- Les Conseils de prud'hommes
- Le mutuellisme : Faire face à une production cyclique
- Le mutuellisme : Un mouvement qui connaît une belle postérité
- Les coopératives d'approvisionnement : Améliorer la vie quotidienne
- Les coopératives d'approvisionnement : Court-circuiter les commerçants traditionnels
- Les coopératives d'approvisionnement : Un mouvement précurseur
- La presse ouvrière

Contexte de la commande

Le Grand Lyon via la DPSA et en s'appuyant sur sa Mission nouvelles compétences ainsi que sur la Mission site historique de la Ville de Lyon, a entrepris une série de chantiers portant sur l'identité locale. Il s'agit de comprendre l'aujourd'hui de l'agglomération, ses points forts et ses faiblesses, en s'appuyant sur l'étude de son histoire.

La relation forte qui s'est développée à Lyon sur plusieurs siècles entre arts et produits manufacturés, puis entre art et industrie est emblématique. Cette symbiose est aujourd'hui désignée par les notions d'industries créatives, de design et de mode.

La collectivité souhaite ici concentrer son regard sur l'histoire de la soie. Cela fait apparaître un domaine plus complexe qu'il n'y paraît, ne se résumant pas à de beaux tissus luxueux. La soie est en fait à l'origine du décollage économique du territoire. En effet, son tissage, qui apparaît véritablement au début du XVI^e siècle à Lyon, sous l'impulsion de François 1^{er}, a été l'un des moteurs du développement de Lyon et de sa région. Car ce secteur touche à de nombreux domaines en cascade :

- Le tissage a partie liée avec la mise en place d'outils de fabrication de plus en plus sophistiqués qui vont essaimer (machine à coudre, moteur de caméra) et expliquer la présence d'industries mécaniques ;
- L'acclimatation d'espèces végétales, mûriers et plantes florales, transforme le paysage et le métier des paysans qui trouvent là une source nouvelle de revenus ;
- L'élevage de vers à soie conduit à la construction de nombreux bâtiments et notamment de magnaneries ainsi qu'à une évolution des métiers de la terre ;
- L'aspect des tissus dépend d'un savoir faire en matière de dessin qui sera extrêmement inventif jusqu'au milieu du XX^e ;
- Une manufacture disséminée en de très nombreux lieux de production, les fameux ateliers canuts, détermine la morphologie de villes comme Lyon et Saint-Étienne dont le bâti cumule des fonctions de production et d'habitation ;
- La croissance du nombre des ouvriers, qui travaillent dans de petites unités de production, favorise l'émergence d'une expérimentation sociale solidaire et de mouvements de lutte ayant un retentissement national ;
- Le commerce de la soie sous-tend le développement de méthodes de vente nouvelles, une diffusion mondiale. Plus largement, il influence notablement le développement de la banque ;
- Etc.

Ce sont tous ces points qui sont traités en une série de fiches de synthèse qui peuvent être lues séparément, mais qui forment un ensemble permettant une approche ordonnée du domaine de la soie, dont les entrées sont très nombreuses puisqu'il touche à l'économie, au technique, à l'art et à l'industrie...

Fiche n°1 : Lyon et la soie : cinq étapes pour une multitude d'étoffes

Fiche n°2 : La soie à Lyon : une initiative du pouvoir royal

Fiche n°3 : Lyon et la soie : une dynamique de la technique, un urbanisme original

Fiche n°4 : L'âge d'or de la soierie lyonnaise

Fiche n°5 : Lyon et la soie : la naissance d'une conscience de classe

Fiche n°6 : Lyon et la soie : le dessin textile entre art et industrie

Fiche n°7 : Lyon et la soie aujourd'hui : recomposée et reconvertie

A – La vie quotidienne

L'originalité du système de production de la soie à Lyon est d'être en grande partie urbain et réparti dans un très grand nombre d'ateliers. En effet, à partir du début du XIXe siècle, s'est constitué sur la colline de la Croix-Rousse, une commune délimitée en 1789 et qui n'était pas encore rattachée à celle de Lyon, un nouveau quartier dédié au tissage de la soie. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les tisseurs travaillaient dans plusieurs quartiers de Lyon intra-muros, et notamment vers le Gourguillon, vers le port Saint-Paul, sur les quartiers Pierre Scize et Saint-Vincent, Saint-Georges, etc.

De nouveaux métiers à tisser qui modifient les conditions de travail

La formation d'un nouveau quartier spécialisé sur la soie s'explique par plusieurs facteurs économiques et techniques. Parmi les facteurs économiques, l'on peut citer le fait que la commune de la Croix-Rousse est une zone qui est dispensée de la taxe (l'octroi) car elle est hors des limites communales lyonnaises. Par ailleurs, elle offre aux tisseurs des loyers meilleurs marché et des ateliers plus fonctionnels que ceux des quartiers Saint-Jean où était jusque-là installée la fabrication.

Parmi les facteurs techniques, il faut mentionner l'évolution des métiers à tisser qui requièrent une très forte hauteur sous plafonds. Pour répondre à ces exigences, les immeubles nouveaux construits sur la colline abritent des ateliers ayant en moyenne 4 mètres de hauteur. Ils sont dotés de vastes ouvertures (les fenêtres sont en moyenne 2 fois plus hautes que larges) qui représentent parfois jusqu'à 50% de la surface de la façade ! Les plafonds sont renforcés par des poutres de chêne distantes de moins de 20 cm. Cette architecture très fonctionnelle a été strictement conçue pour abriter les activités de tissage. Elle est d'une robustesse remarquable et sans équivalent à l'époque en Europe. Pour toutes ces raisons, on assiste très rapidement à une migration des ouvriers de la soie vers la colline de la Croix-Rousse.

En 1830, Lyon est une des villes qui compte l'une des plus forte concentration ouvrière de l'époque. Si l'on prend en compte la population de ses faubourgs qui sont alors des communes à part entière, on y dénombre près de 180 000 habitants, dont 20 000 à la Guillotière et 16 000 à la Croix-Rousse. À cette époque, la moitié de la ville vit de la soie. Et la soie représente à l'échelle nationale un tiers des produits manufacturés exportés !

La formation d'une nouvelle catégorie de travailleurs : les canuts

La vie quotidienne qui se développe dans de ce nouveau quartier que l'on pourrait qualifier de quartier manufacturier ou industriel demande qu'on en détaille ici le fonctionnement. En effet, se développent à la fois de nouvelles méthodes de travail, mais aussi une organisation particulière du travail. Car, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs lors du processus d'industrialisation, qui voit généralement l'émergence d'une classe sociale ouvrière, on a assisté au développement d'une catégorie professionnelle spécifique, que l'on appelle aujourd'hui les « canuts », un terme qui était au XIXe siècle considéré comme péjoratif. L'origine de ce mot est incertaine. Guy Blazy, ex-conservateur du Musée des tissus de Lyon, propose : « canut viendrait de canette, la bobine de soie que l'on introduit dans la navette, ou de l'expression « tiens voilà les cannes nues », ou encore du mot italien « canuto » qui signifie chenu » (Guy Blazy, Dossiers de l'art).

Il est plus neutre de parler de travailleurs de la soie, qui se distinguent en deux catégories principales : les maîtres tisseurs (ou chef d'atelier) et les compagnons.

Mais alors que dans une usine, on peut avoir ces 2 types de postes, qui équivalraient à ouvriers et contremaîtres, la production de la soie rapproche les maîtres tisseurs des compagnons. En effet, les maîtres tisseurs sont eux aussi au travail. Ce qui les distingue de leurs compagnons, c'est qu'ils sont propriétaires de leurs métiers à tisser. Autrement dit, on se trouve en présence d'un atelier artisanal de taille réduite où le tisseur exerce son activité avec l'aide de sa famille et de quelques compagnons et apprentis.

L'atelier : un lieu de travail et de vie

Dans ces ateliers, l'unité de travail est familiale, il n'y a donc pas de dissociation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Une soupente est le plus souvent aménagée dans la partie la plus éloignée des fenêtres de l'atelier dans un espace d'environ 3 à 4 m. Sa partie supérieure (ou mezzanine) abrite la chambre à coucher, la partie inférieure sert de cuisine. Dans la cuisine, toujours très isolée des métiers à tisser de manière à ne pas tacher les tissus, on trouve un évier de pierre (ou souillarde) et un fourneau à charbon. La cuisine sert à la fabrication des repas mais aussi à diverses activités professionnelles comme le traitement à la vapeur de certains fils et tissus (le crêpe notamment). La mezzanine, qui accueille un lit ou une paillasse, ouvre généralement sur l'atelier. Il arrive que les compagnons soient logés dans l'atelier, au pied des métiers à tisser ou dans les petites chambres situées sous les toits de l'immeuble. Les toilettes sont installées dans la montée d'escalier.

L'atelier du tisseur consiste le plus souvent en une vaste pièce d'environ 10 mètres sur 7 et dotée de 4 à 5 fenêtres où sont installés de 1 à 4 métiers à tisser. Les deux tiers de la surface sont réservés à l'atelier, sur toute la hauteur puisque les métiers à tisser sont fixés aux poutres du plafond. Le chauffage est généralement assuré par un gros poêle à charbon ou à bois. Malgré les fenêtres très larges, il faut souvent recourir à un éclairage additionnel apporté par des lampes à huile d'olive. Il est fréquent que dans un même atelier on trouve des métiers différents, permettant de répondre aux différentes demandes des donneurs d'ordre.

Très souvent, le tisseur se marie avec une compagne choisie dans la profession : l'endogamie atteint 95 % chez ces ouvriers. La nourriture traditionnelle à base de viande de porc qui compose l'ordinaire des ouvriers tisseurs est encore servie aujourd'hui, dans les « bouchons » lyonnais : paquets de couenne, tabliers de sapeur, échine de porc accompagnés de légumes et notamment de pommes de terre. Le repas se termine souvent par un fromage blanc mélangés à des fines herbes, de l'ail et des échalotes qu'on nomme alors claqueret appelé aujourd'hui cervelle de canut. Les soyeux, qui traitent souvent de leurs affaires dans de petits restaurants en presqu'île, ont légué à la ville une tradition de cuisine populaire de qualité.

L'atelier permet une production polyvalente

Au début du XIXe siècle, on utilise essentiellement des métiers « à bras » qui permettent de produire des tissus unis de petite largeur (60 à 80 cm) comme le taffetas ou le satin. Peu à peu, sont introduits des métiers pourvus d'un système à bras permettant de réaliser des tissus de plus grande largeur. De plus, ils sont capables de multiplier les types de croisements entre les fils de chaîne et ceux de trame. Enfin des métiers à très grande largeur (pour des tissus de plus de 2 m de large) sont aussi très usités. Ils sont employés pour fabriquer des étoffes de plusieurs couleurs, grâce à leur navette qui peut placer simultanément deux fils de couleur différente. Avec le fil de chaîne, on obtient ainsi des tissus qui entremêlent 3 fils de couleurs différentes produisant des tissus aux reflets changeants. Enfin, on

trouve parfois un quatrième type de métier de « façonné qui permet de fabriquer des tissus à motif grâce à l'emploi de cartons, requérant l'utilisation de deux mécaniques jacquard, l'une pour le tissage du fond, l'autre pour le dessin » (d'après Maison des canuts).

Le travail dans l'atelier est une activité relativement bruyante qui produit un son très particulier traduit par l'onomatopée « bistanclac-pan ». « bis » : le pied du tisseur soulève le fil, « tan-clac » : la navette fait un aller-retour pour déposer le fil de trame, « pan » : le battant frappe le tissu pour lui donner un aspect régulier.

La figure particulière du maître tisseur

Dans l'atelier, il règne une hiérarchie entre les différents travailleurs. Au sommet de l'échelle se trouve le maître tisseur, propriétaire du matériel et parfois de l'atelier. Sa femme le seconde notamment dans la préparation des matières mises en œuvre dans le tissage. Il est ensuite aidé par un ou plusieurs compagnons, en fonction de l'état des commandes. Il peut aussi assurer la formation d'un apprenti.

Le maître tisseur s'apparente donc davantage à un petit patron qu'à un ouvrier. Ça n'est en fait que la proximité avec ses compagnons qui explique que la solidarité professionnelle qui s'exerce entre eux, faisant bloc contre les « fabricants », qui ne « fabriquent » pas concrètement les tissus, mais passent les commandes et assurent la vente des tissus. C'est aussi le maître tisseur qui discute du prix de la façon avec les fabricants. Lorsqu'ils sont d'accords, le fabricant fournit les fils de chaîne et les fils de trame nécessaires au tissage. Lorsqu'il s'agit de tissus façonnés, c'est aussi le fabricant qui fournit les cartons.

Folklore

NB : Les ouvriers de la soie ont inspiré le personnage de Guignol, imaginé par Laurent Mourguet. Il en a donné l'image d'un personnage vif, râleur et sensible à l'injustice, souvent en conflit avec les fabricants et la police. Prompt à la discussion, il est flanqué de Gnafron, un comparse porté sur le Julié纳斯.

B – Les révoltes

Les mouvements des ouvriers de la soie en 1831 et en 1834, ont fait l'objet d'une réévaluation par les historiens du XXe siècle, qui y voient, comme Ludovic Frobert, l'une des « 3 révolutions modernes », avec celles de 1789 et de 1848. Ainsi, il ne s'agit plus de « simples » soulèvements ouvriers, mais bien d'événements ayant eu un impact portant notamment sur le développement de libertés civiles et politiques, 1789 par exemple ayant essentiellement organisé des libertés formelles, 1831 ayant permis la mise en place de libertés individuelles.

Un environnement économique qui change

Quels sont les faits tout d'abord ? L'insurrection de 1831 est souvent présentée comme un simple conflit entre les maîtres tisseurs et les fabricants portant sur la rémunération du travail. En fait, c'est le développement d'un système qui met en œuvre les principes du libéralisme qui est en cause. Car malgré l'augmentation de la productivité due notamment à l'invention du métier Jacquard, les ouvriers soyeux ont vu leur revenu divisé par 2 entre 1810 et 1830... Dans ce système, la fixation du salaire est libre, en fonction du marché, afin de respecter le droit de

propriété individuelle des entrepreneurs. La fixation du prix entre fabricant et maître tisseur a toujours été une source de conflits. Dès le XVII^e siècle, les affrontements entre maîtres tisseurs et marchands fabricants sont fréquents –par exemple en 1744 et en 1786, il y avait eu de très vives revendications professionnelles–, mais les tensions s'exacerbent au XIX^e siècle en raison notamment de la progression de la doctrine économique libérale.

Pour en revenir aux tisseurs, ils n'ont pas été bénéficiaires de l'amélioration de la productivité et leurs conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. En effet, alors que la productivité augmente, les fabricants ont diminué la rémunération à la tâche, considérant que l'amélioration de la productivité n'était pas due à l'ouvrier, mais à la machine. Or si l'ouvrier produit davantage, il travaille concrètement plus, le raisonnement qui consiste à diminuer sa rémunération à la tâche a donc toutes les chances de provoquer sa colère, surtout si la rémunération baisse trop fortement. Cela a été le cas pour les ouvriers de la soie, qui ont vu leurs revenus divisés par deux en vingt ans...

Parvenir à un accord global et non plus au cas par cas

Alors qu'à plusieurs reprises, en 1811 et en 1826, les maîtres tisseurs avaient obtenu un tarif minimum, en 1831, les fabricants rompent cet accord et veulent imposer une rémunération librement négociée avec chaque maître tisseur. Ce système a pour effet de provoquer un effondrement des niveaux de rémunération. Les maîtres tisseurs reprennent alors leurs discussions pour l'obtention d'un tarif minimum généralisé, une mesure qui venait d'être acceptée par la Fabrique de Saint-Étienne. Cet abandon d'une rémunération minimale entraîne une mobilisation des ouvriers de la soie, qui refusent de reprendre le travail.

En novembre 1831, 6 000 ouvriers de la soie (maîtres tisseurs et compagnons) manifestent une première fois pacifiquement pour faire valoir leurs revendications. À la suite de cette démonstration, les trois quarts des fabricants acceptent les revendications des ouvriers. Mais un quart d'entre eux refuse, ce qui provoque cette fois une prise d'armes de la part des canuts –Ils pillent la caserne du Bon Pasteur–, qui défilent alors au mot d'ordre « vivre en travaillant, mourir en combattant ». Le préfet qui assiste les négociations cherche à apaiser les esprits et incite les fabricants à accepter le tarif minimum. Mais le pouvoir central enverra plus de 20 000 hommes en armes pour reprendre la ville et faire échouer l'accord. Au final, on dénombrera plus de 150 morts et 500 blessés de part et d'autre.

Une révolte qui contribue à faire émerger une conscience collective

Si rien n'a changé pour les canuts puisque le tarif minimum a été abrogé, c'est à ce moment là que naît une conscience de classe qui ressurgira lors de la seconde insurrection de 1834. À la suite de ces événements, le poids de la Société du Devoir mutuel se renforce et elle commence à devenir un véritable syndicat de défense de la profession. Environ 40 % maîtres tisseurs y adhèrent. Les fabricants qui ne veulent pas respecter le prix minimum sont boycottés par les maîtres tisseurs, quant aux maîtres tisseurs qui acceptent des conditions trop défavorables, ils sont sanctionnés par le Devoir mutuel.

La seconde insurrection d'avril 1834 sera davantage politique qu'économique, car les canuts sont cette fois animés d'idéaux républicains. Cette révolte, plus organisée mais aussi plus sanglante oppose l'armée orléaniste aux émeutiers pour la plupart ouvriers de la soie. Elle débute par le procès de grévistes, par des tentatives de bloquer les métiers, par l'annonce d'une baisse du tarif proposé par les fabricants. Après une semaine de combats, au cours desquels les insurgés s'emparent de

diverses places fortes de la ville, une armée de 10 000 hommes mate finalement la révolte et l'on dénombre plus de 600 morts selon les sources. Plus de 10 000 insurgés sont faits prisonniers et jugés en 1835 lors d'un gigantesque procès à Paris. Ils sont condamnés à de lourdes peines de prison ou à la déportation.

La contestation d'un modèle économique

Au-delà de ce conflit, c'est en fait tout le modèle organisationnel de la Fabrique qui tend à être remis en question dans ces années-là. Le pouvoir orléaniste commence à cette époque à prendre pour exemple la manufacture anglaise, qui a opéré une révolution industrielle majeure notamment dans le domaine textile. En effet, elle organise sa production sur un modèle tout différent de la fabrique lyonnaise puisqu'elle fonctionne sur une concentration ouvrière dans de grandes manufactures dont les murs et les machines appartiennent à des investisseurs. Il n'y a donc que quelques sociétés appartenant à des investisseurs actionnaires, contrairement à la fabrique qui repose elle sur une dispersion des lieux de productions et sur un très grand nombre de propriétaires.

On peut considérer que les ateliers des maîtres tisseurs sont autant de petites entreprises, disséminées sur un quartier, celui de la Croix-Rousse. C'est aussi pour défendre ce modèle économique qui a montré son efficacité en termes d'adaptabilité à la demande et de réactivité à cette demande que les ouvriers de la soie se révoltent. En effet, les maîtres tisseurs se sentent directement menacés par des propos, notamment ceux de Guizot, qui mettent directement en cause les maîtres tisseurs : « dans les grandes manufactures, le chef d'atelier disparaîtra et les frais généraux de fabrication seront diminués par la suppression de ce rouage inutile » (cité par Frobert).

Si ce discours de la rationalisation économique n'est pas dénué de fondement s'agissant d'autres secteurs, et en particulier du tissage du coton, il ne tient pas compte des spécificités du tissage de la soie. Dans le premier cas, une main d'œuvre peu qualifiée travaille sur des métiers à tisser de plus en plus mécanisés, qui produisent des étoffes simples et standardisées. Dans le cas de la soie, on a besoin d'une main d'œuvre qualifiée, capable de faire fonctionner des métiers à tisser extrêmement sophistiqués, permettant de produire, notamment dans le cas des textiles armurés, des tissus d'une grande complexité et très divers.. De plus, la fabrique lyonnaise fonctionne sur ce modèle depuis plusieurs siècles et, si elle a connu de nombreux à coup, il semble bien qu'elle soit adaptée à son projet. Un coup d'œil sur les résultats de la soie, sur son importance dans le développement économique de la ville montre bien que le modèle est opérationnel.

Un modèle qui se transforme lentement

Il n'en demeure pas moins que c'est à partir de cette date que le modèle va commencer à évoluer. Certaines tâches comme le filage et le moulinage seront réalisées dans des unités de production de taille très conséquente, avec notamment le développement des usines pensionnat. De même, c'est à partir de cette date que l'on assistera à une délocalisation régionale de l'activité de tissage de manière à éviter une trop forte concentration d'ouvriers de la soie sur un même quartier. C'est à la suite de ces événements que des villes comme Bourgoin-Jallieu vont connaître une croissance importante due à la soie, qui y est produite sur un modèle plus proche du modèle de la manufacture anglaise. L'activité de tissage elle-même sera délocalisée vers des villages. Un des exemples les plus remarquable étant le cas de la Bâtie-Montgascon, surnommée la petite Croix-Rousse.

Malgré ses nombreux à coups, le modèle de la Fabrique, outre son intérêt économique, apparaît aussi comme un modèle de production équilibré, qui parvient à concilier les intérêts contradictoires des fabricants, des maîtres tisseurs et des compagnons. C'est pour cela qu'il est si ardemment défendu par les ouvriers de la soie, qui craignent une prolétarianisation de leur condition. Ils ne veulent surtout pas être réduit aux conditions d'existence misérable que leur offre le système anglais. Inversement, la Fabrique apparaît aux yeux de la grande bourgeoisie orléaniste comme un creuset de diffusion d'idées républicaines et subversives. La mise en place de système mutuellistes, qui sont autant de rempart à une asphyxie des ouvriers en cas de problème, est considérée alors comme la preuve qu'il faut se méfier des canuts lyonnais.

C – De nombreuses expériences sociales

Les Conseils de prud'hommes

Dès avant la Révolution, la ville de Lyon disposait d'un « tribunal commun chargé de la résolution des litiges entre les fabricants de soieries et leurs ouvriers » qui avait pour objet de régler les différends au sein des corporations de métiers alors composées de maîtres, de compagnons et d'apprentis. Après la dislocation du système des corporations, le Premier Empire instaure les Conseils de prud'hommes par la loi du 18 mars 1806 et c'est à Lyon qu'est institué le premier Conseil de prud'hommes. Cette appellation vient du vocabulaire médiéval « preux », c'est-à-dire probe, loyal et par extension de bon conseil, le Conseil de prud'homme ayant pour objectif de « terminer par les voies de la conciliation les petits différends entre ouvriers et patrons ». Il est constitué de juges élus par les fabricants et les ouvriers de la soie. Cependant, les marchands ont un représentant de plus que les maîtres tisseurs et les compagnons. (d'après Catherine Foret)

Les Prud'hommes jouent un rôle de régulation sociale, économique et technique au sein de la Fabrique notamment. Leur premier domaine de compétence est de nature judiciaire, mais ils ont aussi pour rôle de réguler la concurrence et de prévenir les conflits au sein de l'ensemble des activités du secteur. Le Conseil des Prud'hommes est en fait un moyen de réguler le nouvel ordre industriel qui se met en place en ce début de XIXe siècle. Pendant cette période, leur rôle a progressivement été élargi et ils ont été jusqu'à conserver la propriété des dessins et des modèles de Fabrique. Jusqu'en 1857 ils seront aussi chargés du dépôt des marques de fabrique, et même de participer à l'élaboration des tarifs minimums.

Leur émergence s'explique par le mode d'organisation de la Fabrique, qui lie l'intérêt d'acteurs très divers et qui de ce fait, ont intérêt à organiser une négociation entre eux plutôt qu'à s'affronter. À l'inverse du mode de production industriel classique, où l'on peut distinguer, de manière schématique, d'un côté de nombreux ouvriers face à quelques patrons, la Fabrique met en relation au moins trois types d'acteurs que sont les fabricants, les maîtres tisseurs et les compagnons. Mais les maîtres tisseurs, qui sont à la fois propriétaires et patrons de leur atelier sont aussi dans un état de dépendance important à l'égard des fabricants. Aussi dès leur instauration, les conseils de prud'hommes connaissent un vif succès et très vite les conciliations entre fabricants, chefs d'ateliers et compagnons se « régularisent et se banalisent » (d'après Ludovic Frobert).

Le mutuellisme : Faire face à une production cyclique

« Les sociétés mutuellistes regroupent des ouvriers qui, contre une cotisation mensuelle, reçoivent des secours en cas de maladie, de chômage ou lors de leur

vieillesse » (Bruno Benoît). Le mutuellisme est donc une doctrine basée sur la mutualité ou la coopération d'acteurs qui travaillent ensemble dans le souci de l'intérêt général de tous. Ces initiatives reposent sur un système de valeur de partage et de solidarité. Le Devoir mutuel et toutes les autres caisses de secours fonctionnent selon ce principe simple, encore en vigueur aujourd'hui : celui de la cotisation individuelle qui additionnée à celle de tous les adhérents permet de venir en aide aux adhérents en difficulté. Ces difficultés pouvant notamment relever de la perte du travail, de la maladie et de l'âge. Très vite, ce système essaimera à d'autres métiers et l'on trouve au milieu du XIXe à Lyon de très nombreuses caisses de solidarité dans toutes sortes de métiers : verre, batellerie, mine, etc.

L'industrie de la soie est très cyclique et connaît de fréquentes périodes de « meurtres » c'est-à-dire de baisse des commandes. Ce sont les femmes et les compagnons qui font le plus souvent les frais de ces baisses d'activité, les maîtres tisseurs étant les derniers à ne plus travailler. C'est pour faire face à ces baisses d'activité que se sont mises en place de nombreuses sociétés d'entraide. Dès la fin du XVIIIe, Rast Maupas avait imaginé une Caisse de secours pour venir en aide aux chômeurs. Ces dispositifs d'entraide font des tisseurs lyonnais des pionniers dans le développement de cette économie solidaire. Elles émanaient alors des corporations qui sont supprimées par les lois Le Chapelier en 1791.

Cependant à Lyon, les édiles locaux tolèrent très vite la reconstitution de systèmes d'aides, qui dans une certaine mesure, sont un avatar des corporations puisqu'elles sont destinées à une catégorie professionnelle en particulier. C'est aussi parce que les ouvriers de la soie constituent une population croissante et représentent de fait une profession majoritaire sur la ville, qu'ils ont les premiers cherché à mettre concrètement en place des formules d'entraide. Et en effet, ce qu'on appellera par la suite un « mouvement mutuelliste » connaît à Lyon une réelle ampleur.

Ainsi, à partir des années 1830 et dans le prolongement des doctrines socialistes qui émergent alors, se mettent en place des expériences de mutuellisme, avec la création par les maîtres tisseurs du « Devoir Mutuel ». Le « Devoir Mutuel » cherche à prévenir les abus et apporte assistance et secours aux canuts. Le mutuellisme s'appuie notamment sur les idéaux philosophiques de Saint Simon et Proudhon et se veut une réponse aux excès du capitalisme. Quelques années plus tard, en 1832, les compagnons constituent à leur tour leur propre société mutuelle, celle des ouvriers ferrandiniers.

Le mutuellisme : Un mouvement qui connaît une belle postérité

Une des figures marquantes de ce mouvement est le Lyonnais Pierre Charnier, un maître tisseur, républicain et saint-simonien très actif pour la constitution de ces associations de solidarité. Le mutuellisme se distingue des œuvres caritatives, en ce qu'il refuse l'assistance en responsabilisant les individus qui sont incités à souscrire à une assurance qui interviendra en cas de coup dur. Il s'inscrit dans le prolongement des actions associatives. C'est le « mutualisme » qui prendra sa suite. C'est un système plus institutionnalisé notamment par la IIIe République, à la fin du XIXe siècle. Progressivement, les sociétés mutuelles deviennent aussi des espaces de revendication et préfigurent le mouvement syndical. Mais ce processus s'étire sur tout le XIXe siècle et ça n'est qu'à la fin de ce siècle que la plupart des sociétés mutuelles se sont dotées d'une section expressément revendicative.

Si, à la naissance de ces caisses de secours et notamment « d'indemnisation » du chômage, des voix s'élèvent pour condamner cette pratique au motif que les ouvriers risquent de prendre goût à l'oisiveté et que de « mauvais »

sujets peuvent bénéficier de l'aide, le mouvement mutuelliste rencontre rapidement l'adhésion. De plus, il est aussi un mouvement qui repose sur une conception morale de l'individu au travail. En effet, l'adhésion suppose aussi que l'ouvrier soit parfaitement honnête et se comporte dignement, ignore ivrognerie et libertinage... Du fait de leur rôle dans la « tenue » des ouvriers, les sociétés mutuellistes reçoivent le plus souvent l'appui des patrons qui y voient aussi « un moyen d'encadrement du monde ouvrier » (Bruno Benoît). Toutefois, les sociétés mutuellistes ne sont pas inféodées au monde patronal, en effet, elles s'associeront aux révoltes de 1831 et 1834, cherchant avant tout à participer à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.

Les coopératives d'approvisionnement : Améliorer la vie quotidienne

Dans le prolongement du mutuellisme, se développent d'autres expériences pour améliorer la condition ouvrière. Elles portent notamment sur la vie quotidienne des canuts et leurs conditions d'approvisionnement en nourriture. Michel Derrion met en place une des premières coopératives de consommation appelée « Commerce véridique et social » qui est en fait la première coopérative française de consommation. Si l'expérience ne dure que de 1835 à 1837, elle témoigne néanmoins de la volonté et de la capacité de la population ouvrière de s'organiser pour ne pas subir le sort des prolétaires exploités.

Michel Derrion (1804-1850) est né à Lyon dans une famille de fabricants soyeux assez aisée. Il est cependant très vite sensible aux doctrines saint-simoniennes, puis fouriéristes. Son parcours intellectuel le sensibilise donc à la condition ouvrière et, étant lyonnais, il se trouve quotidiennement confronté aux ouvriers de la soie. En 1835, il ouvre Montée de la Grande-Côte une épicerie « coopérative », et au cours des années qui suivent, 5 autres magasins sont ouverts sur les pentes et le plateau de la Croix-Rousse : épicerie, boulangerie, charcuterie, etc. Ce projet fait l'objet d'une souscription auprès des militants fouriéristes et mutuellistes, sans grand succès. Ce sont en fait les fonds propres de Derrion et les économies d'un maître tisseur du nom de Joseph Reynier qui permettent de lancer le projet. Derrion et Reynier ont aussi prévu que les bénéfices seraient partagés en 4 parts égales : une pour les souscripteurs qui ont apporté leurs capitaux, une pour les employés du magasin, une pour les consommateurs sous forme de ristourne annuelle, une pour un fonds social.

Les coopératives d'approvisionnement : Court-circuiter les commerçants traditionnels

Le principe de cette épicerie sociale est de limiter la possibilité qu'ont les commerçants de tirer parti de la nécessité dans laquelle se trouvent les ouvriers d'acheter leur nourriture. En effet, les commerçants, outre qu'ils peuvent organiser la pénurie et faire monter artificiellement les prix, rendent les ouvriers dépendants lorsque ceux-ci contractent des dettes à leurs échoppes. L'expérience de « Commerce véridique et social » ne durera que 3 ans, car ce système concurrence les commerçants traditionnels qui s'emploieront à faire périr le projet. De plus, le pays traverse alors une grave crise économique qui réduit à la misère bon nombre d'ouvriers qui n'ont même plus les moyens d'acheter dans ces boutiques. L'expérience reprendra en 1848 avec la Société des travailleurs unis.

Il faut dire aussi que Derrion, comme Fourier, s'inscrit ouvertement contre les commerçants qui sont selon lui responsable des maux de l'ouvrier. Il estime nécessaire de « conquérir pacifiquement le commerce et l'industrie ». L'épicerie de Derrion a pour objectif de « mettre fin à la concurrence malfaisante et oppressive »,

au laisser faire qui favorise le développement d'une classe commerçante « oisive et parasite » (cité par Denis Bayon). Il faut donc que les ouvriers maîtrisent la distribution des produits alimentaires notamment pour éviter qu'une catégorie professionnelle ne puisse tirer avantage de leur situation.

Les coopératives d'approvisionnement : Un mouvement précurseur

À la suite de cette expérience, Derrion ne renonce pas à ses idéaux : après s'être penché sur les phalanstères, il partira au Brésil y fonder une colonie basée sur des principes proches. Plus largement, les tentatives de Derrion et de quelques autres Lyonnais, tous largement influencés par Fourier ont contribué à implanter une sensibilité aux expériences sociales alternatives au capitalisme et à la libre concurrence dans le but de transformer la société de manière à ce que le travail et les richesses soient équitablement réparties. Si le développement de l'économie sociale est classiquement situé à Rochdale en Angleterre à partir de 1844, il faut rappeler que les expériences de mouvements coopératifs se sont développées largement 10 ans auparavant à Lyon, qui figure alors comme un véritable précurseur.

La presse ouvrière

Le développement d'une presse ouvrière est un phénomène qui caractérise le mouvement ouvrier lyonnais et place les ouvriers de la soie à l'avant-garde de la réflexion sociale et politique. Profitant de la Charte de juillet de 1830 qui favorise la liberté de la presse, les ouvriers de la soie éditent plusieurs journaux qui leurs sont destinés. Le plus significatif d'entre eux fût sans doute l'Écho de la Fabrique, hebdomadaire de 8 pages qui paraîtra sans interruption de 1831 à 1834. Il s'annonce comme un « journal industriel et littéraire de Lyon » et comme le suggère son sous-titre, l'Écho de la Fabrique est à la fois un organe de communication destiné à informer les membres de la profession de l'actualité en cours, mais c'est aussi un journal qui ambitionne de diffuser la culture auprès d'un lectorat qui en est a priori éloigné. Il a été créé pour lutter contre la dégradation des conditions de vie des canuts et il est un des tous premiers en France à faire valoir les intérêts de la classe ouvrière. L'Écho de la Fabrique est en quelques sortes un précurseur de la presse militante de qualité.

Ainsi, l'Écho de la Fabrique est-il l'organe qui permet aux ouvriers de la soie de prendre connaissance des informations relatives à leur corporation : prix des marchandises, arguments pour défendre et pour adapter le mode d'organisation de la Fabrique à l'évolution industrielle en cours, etc. Il aborde ainsi chaque semaine les problèmes liés à la fabrication textile et à son évolution en Europe ainsi que les difficultés de la vie quotidienne des tisseurs. C'est aussi un lieu d'expression de revendications sur l'organisation du travail, de comptes-rendus des avis des Conseils de Prud'hommes, de diffusion des pensées saint-simoniennes, fouriéristes, républicaines, de réflexion sur l'économie sociale, etc.

Par ailleurs, l'Écho de la Fabrique est aussi un espace de diffusion culturelle, projet extrêmement moderne pour l'époque. Ce journal, ainsi que ses confrères, s'intéresse à la programmation des théâtres lyonnais. Il évoque les modalités de l'enseignement, l'idée directrice étant d'apporter aux canuts des moyens pour être reconnus et considérés et ne plus être écrasés ou dominés par les fabricants.

Pour expliquer le succès de cette presse, il faut rappeler que les ouvriers de la soie ne forment pas un prolétariat classique. D'une part parce que les maîtres tisseurs sont propriétaires de leur métier à tisser et d'autre part parce que leur travail demande un grand savoir faire. Ceci explique sans doute que l'on estime que les

trois quart environ des ouvriers de la soie savent lire et écrire, un taux exceptionnel pour cette catégorie de population à l'époque.

Repères bibliographiques

http://www.alyon.org/InfosLyon/histoire/lyon_centre/croix_rousse/vallerant/les_canuts.html

afhe.ehess.fr/document.php?id=153

www.ce-chsct.fr/encyclo/?/acteurs/hommes/Pierre-Joseph-Proudhon2 - 18k –

[//biosoc.univ-paris1.fr/histoire/chrono/chrono1.htm](http://biosoc.univ-paris1.fr/histoire/chrono/chrono1.htm)

[//syndicalismeetudiantdelutte.hautetfort.com/archive/2007/06/26/bfse-histoire-du-syndicalisme-salarie.html](http://syndicalismeetudiantdelutte.hautetfort.com/archive/2007/06/26/bfse-histoire-du-syndicalisme-salarie.html)

www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/Mutuellisme_Mutualisme.pdf

[//ateliber.lautre.net/imprimerart.php3?id_article=145](http://ateliber.lautre.net/imprimerart.php3?id_article=145)

[//metiers.free.fr/dcanuts/canutsi2.html](http://metiers.free.fr/dcanuts/canutsi2.html)

www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/collyon/lyon/db_canuts/revolte.html

www.fileane.com/quitter_systeme/tarif_ou_mort.htm - 31k

www.atelierdecreationlibertaire.com/article.php3?id_article=446

minga.net/article.php3?id_article=203

www.scop.org/laviedesscop/rightb02.htm

<http://www.jedecouvre lafrance.com/f-2707.rhone-maison-des-canuts.html>

http://www.alyon.asso.fr/InfosLyon/histoire/lyon_centre/croix_rousse/maison_canuts/

http://www.alyon.asso.fr/InfosLyon/histoire/lyon_centre/croix_rousse/maison_canuts/

Enfin, cette fiche a été revue par le comité de pilotage de la Mission soie, animé par Bruno Delas (Mission site historique de Lyon - Mission nouvelles compétences Grand Lyon) et composé de Nadine Besse (Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne), d'Isabelle Bonardi et d'Alix Tarrare (CCSTI du Rhône - Université de Lyon), de Guillaume Emonot et de Pieranne Gausset (Musée Gadagne d'histoire de Lyon), d'Isabelle Gleize (Village des créateurs), de Nadine Halitim-Dubois (Inventaire du patrimoine culturel - Ville de Lyon - Région Rhône-Alpes), d'Isabelle Moulin-Saint-Pierre (Ensemble Noao), de Claire Clergue et de Maria-Anne Privat-Savigny (Musée des tissus de Lyon), de Brigitte Riboreau (Musée de Bourgoin-Jallieu).